

Recrutement d'un prestataire pour la digitalisation (à travers une interface interactive) des modules de formation sur la migration irrégulière et la traite des êtres humains et autres documents pertinents (études, rapports, ...).

Intitulé du poste :

Recrutement d'un prestataire pour la digitalisation des modules de formation sur la migration irrégulière et la traite des êtres humains et d'autres documents pertinents.

Domaine :

Gouvernance, Migration, Droits humains, Justice, Education

Lieu de la mission :

République de Guinée – Conakry et préfectures d'intervention du projet (Kankan, Siguiri, Mamou, Kindia, Forécariah, Labé, Boké et Koundara).

Durée et période de la mission :

Mission ponctuelle de 45 H/J repartis sur une période de six (06) mois. Prévision : Juillet à Décembre 2027

Langue de travail :

Français et langues nationales de la Guinée

PRÉSENTATION D'EXPERTISE FRANCE :

Établissement public placé sous la double tutelle du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères et du ministère de l'Économie, des Finances et de la Relance, Expertise France est l'agence française de coopération technique internationale. Elle a été créée par la loi du 7 juillet 2014 relative à la politique de développement et de solidarité internationale.

Agence publique, Expertise France est une filiale du groupe Agence française de développement (groupe AFD). Deuxième agence par sa taille en Europe, elle conçoit et met en œuvre des projets qui renforcent durablement les politiques publiques dans les pays en développement et émergents. Elle intervient sur des domaines clés du développement et contribue aux côtés de ses partenaires à la concrétisation des objectifs de développement durable (ODD).

Expertise France répond aux besoins d'expertise des pays partenaires dans les principaux domaines de l'action publique : gouvernance démocratique, économique et financière ; paix, stabilité et sécurité climat, biodiversité et développement durable ; santé et développement humain. L'égalité de genre est au cœur de son action, à travers son intégration dans tous les projets qu'elle met en œuvre.

Expertise France est un acteur de terrain qui développe des solutions innovantes répondant aux besoins de ses partenaires et aux attentes des bailleurs de fonds. Promouvant le transfert de savoir-faire et le dialogue entre pairs, nos interventions visent à renforcer les capacités des pays partenaires à définir et mettre en œuvre des politiques publiques de qualité.

PRÉSENTATION DU PROJET AMIS :

Pour répondre aux différents enjeux liés à la migration, la Guinée a développé la **Politique de Migration de la Guinée (PMG)** dans le but d'assurer une gouvernance de la migration telle que promue par le **Pacte Mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières (PMM)**. Adoptée en septembre 2021, la PMG est pilotée par le Ministère des Affaires Étrangères, de la Coopération Internationale, de l'Intégration Africaine et des Guinéens établis à l'Étranger (MAE/AGE), à travers la Direction Générale des Guinéens établis à l'Étranger (DGGE) qui coordonne les acteurs et les interventions. C'est dans ce contexte et pour appuyer la mise en œuvre de la PMG, que le projet **AMIS (Accompagnement, Mobilité, Insertion & Sensibilisation)** a été élaboré sur la dynamique de l'initiative "**Réintégrer – Gestion des migrations en Guinée**", financée par l'Union européenne, qui vise à améliorer la gestion de la migration, à travers la coordination des services en charge, la diffusion de

l'information, la sensibilisation pour le changement de comportement et la réintégration durable et inclusive des personnes migrantes de retour en Guinée.

AMIS s'aligne sur la Stratégie pour la réintégration durable énoncée dans le *Staff Working Document (SWD)* pour le retour et la réintégration durable, ainsi qu'aux priorités de la communication de la Commission au Parlement européen et au Conseil pour renforcer la coopération en matière de retour et de réadmission dans le cadre d'une politique migratoire de l'Union équitable, efficace et globale. Le projet est conjointement mis en œuvre par **Enabel** et **Expertise France** en étroite collaboration avec la DGGE.

Le projet AMIS est structuré en quatre résultats dont le résultat 4 « **Prévention et sensibilisation sur les risques de la migration irrégulière, le trafic des migrants et la traite des êtres humains** ». Dans le cadre de la mise en œuvre dudit résultat, il est envisagé le développement de contenus éducatifs sur la migration et plus spécifiquement sur les risques liés à la TEH et à la migration irrégulière pour une intégration dans les curricula du système éducatif guinéen. La digitalisation constituera l'étape ultime du processus en vue non seulement de sécuriser les modules validés mais aussi de les rendre accessible à un grand nombre de personnes de divers niveaux et conditions. Ainsi, la digitalisation constituera un levier structurel d'accès à des documents importants comme outils de sensibilisation mais leviers de prise de décisions et de changement de comportement.

La présente mission vise à appuyer la digitalisation de contenus pédagogiques pertinents et à proposer des interfaces accessibles en tenant compte des réalités technologiques et culturelles des communautés cibles.

CONTEXTE DE LA MISSION :

La Guinée est confrontée à des enjeux importants liés à la migration irrégulière et à la traite des êtres humains, particulièrement chez les jeunes. Dans ce contexte, les établissements scolaires, techniques, professionnels, pré-universitaires et universitaires constituent des espaces privilégiés de sensibilisation, de prévention et de développement d'une citoyenneté responsable.

Dans le cadre du résultat 4 du projet, consacré à la prévention et à la sensibilisation sur les risques de la migration irrégulière, le trafic des migrants et la traite des êtres humains, des contenus pédagogiques ont été développés afin de favoriser l'intégration de ces thématiques dans le système éducatif guinéen.

Afin d'élargir l'accès à ces contenus et de proposer des modalités d'apprentissage adaptées aux usages numériques, le projet AMIS souhaite procéder à leur numérisation.

La présente prestation vise ainsi à sélectionner un prestataire spécialisé capable de transformer les modules de formation existants sur la migration irrégulière (MI) et la traite des êtres humains (TEH) en contenus numériques pédagogiques, accessibles, ludiques, attractifs, interactifs et adaptés aux différents publics ciblés.

OBJECTIF GÉNÉRAL

Le présent cahier des charges porte sur la sélection d'un prestataire chargé de la digitalisation des modules de formation sur la migration irrégulière et la traite des êtres humains et d'autres contenus (études, rapports, ...) développés dans le cadre du projet AMIS.

La prestation devra permettre de transformer les contenus pédagogiques existants en supports numériques structurés, tout en préservant leurs objectifs pédagogiques, leurs contenus essentiels et leur adaptation aux différents niveaux d'enseignement ciblés.

Le prestataire devra également veiller à ce que la digitalisation facilite la compréhension et l'appropriation des contenus par les apprenants et les enseignants à travers des outils et supports adaptés et accessibles.

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

Le prestataire devra :

- Analyser les modules et supports pédagogiques qui lui seront transmis ;
- Proposer des interfaces et une stratégie de digitalisation adaptés aux contenus, aux niveaux d'enseignement et aux publics cibles ;

- Adapter les contenus existants aux formats numériques retenus, sans en altérer le fond ;
- Structurer les contenus de manière claire, progressive et adaptée aux différents niveaux d'enseignement et publics cibles ;
- Intégrer, lorsque cela est pertinent, des éléments favorisant l'interactivité, la compréhension et la participation des apprenants ;
- Valoriser les études de cas, situations pratiques et exemples guinéens contenus dans les modules ;
- Intégrer les approches transversales déjà prévues dans les contenus, notamment le genre, les droits humains et la sensibilité aux conflits ;
- Assurer la transcription dans les différentes langues nationales retenues ;
- Assurer la cohérence entre les versions numériques et les modules pédagogiques de référence ;
- Tester les contenus numérisés auprès d'utilisateurs représentatifs et intégrer les ajustements nécessaires ;
- Produire les versions finales des modules numérisés ainsi que les fichiers sources nécessaires à leur utilisation et à leur actualisation.

RÉSULTATS ATTENDUS

- Les modules et supports pédagogiques transmis sont analysés et leur potentiel de digitalisation est clairement identifié ;
- Des interfaces et une stratégie de digitalisation adaptés aux contenus, aux niveaux d'enseignement et aux publics cibles sont proposés et validés ;
- Les contenus pédagogiques existants sont adaptés aux formats numériques retenus, sans altération du fond ni du sens des contenus de référence ;
- Les contenus numérisés sont structurés de manière claire, progressive et adaptée aux différents niveaux d'enseignement ;
- Les contenus intègrent, lorsque cela est pertinent, des éléments favorisant l'interactivité, la compréhension et la participation des apprenants ;
- Les études de cas, situations pratiques et exemples guinéens sont valorisés et intégrés de manière appropriée dans les formats numériques ;
- Les approches transversales prévues dans les contenus, notamment le genre, les droits humains et la sensibilité aux conflits, sont effectivement prises en compte dans les versions numérisées ;
- La transcription dans les langues nationales retenues, est faite ;
- Une cohérence est assurée entre les contenus numérisés et les modules pédagogiques de référence, tant sur le fond que sur la progression pédagogique ;
- Les contenus numérisés sont testés auprès d'utilisateurs représentatifs, et les ajustements issus des tests sont intégrés ;
- Les versions finales des modules numérisés ainsi que les fichiers sources nécessaires à leur utilisation, leur maintenance et leur actualisation sont produits et remis.

PUBLICS CIBLES

Les contenus numérisés devront tenir compte des différents publics et niveaux d'enseignement ciblés par les modules. Ils devront notamment pouvoir être utilisés dans les établissements scolaires, techniques, professionnels, pré-universitaires et universitaires concernés par le dispositif mais aussi par un public adulte non scolarisé.

Une attention particulière devra être accordée à l'adaptation du langage, du niveau de complexité et des modalités de présentation en fonction du public cible. Les contenus devront également rester utilisables par les enseignants dans le cadre de leurs activités pédagogiques et les animateurs dans le cadre des sensibilisations. Cette exigence est cohérente avec le TDR de référence, qui prévoit des modules adaptés aux différents niveaux ainsi que des guides pédagogiques à destination des enseignants.

PRINCIPES DE NUMÉRISATION

La prestation devra respecter les principes suivants :

Fidélité aux contenus pédagogiques

La numérisation devra préserver les objectifs pédagogiques, les messages clés et la structure générale des modules validés.

Toute proposition d'adaptation ou de modification substantielle devra être soumise à l'équipe projet AMIS pour validation.

Adaptation aux publics

Les contenus devront être présentés de manière adaptée au niveau des apprenants concernés.

Le prestataire devra veiller à la clarté du vocabulaire, à la progression des contenus et à la pertinence des activités proposées.

Interactivité et participation

Lorsque cela est pertinent, les contenus pourront intégrer des modalités favorisant :

- La réflexion individuelle ;
- L'analyse de situations ;
- Les études de cas ;
- La mise en situation ;
- Les questions et exercices ;
- L'esprit critique ;
- La discussion encadrée.

Ces éléments devront rester cohérents avec l'approche pédagogique retenue pour les modules. Le TDR de référence (développement des modules de cours) prévoit notamment des études de cas guinéennes, des situations pratiques et des activités favorisant l'esprit critique et la discussion encadrée.

Contextualisation

Les contenus numérisés devront conserver les exemples et études de cas guinéens prévus dans les modules. Le prestataire devra éviter toute standardisation qui conduirait à décontextualiser les contenus ou à en réduire la pertinence pour les apprenants guinéens.

Approches transversales

La numérisation devra préserver la prise en compte des dimensions transversales intégrées aux modules, notamment :

- Le genre ;
- Les droits humains ;
- La sensibilité aux conflits.

Ces dimensions font partie intégrante du dispositif pédagogique prévu dans le TDR (développement des modules de cours) de référence.

TÂCHES DU PRESTATAIRE

La mission comprendra notamment les tâches suivantes :

1. Phase d'analyse et de cadrage (livrable : rapport méthodologique de cadrage)

- Prendre connaissance de l'ensemble des modules, supports et guides pédagogiques mis à disposition ;
- Analyser leur structure, leurs objectifs, leurs contenus et leurs modalités pédagogiques ;
- Identifier les éléments nécessitant une adaptation avant leur digitalisation ;
- Proposer une architecture de numérisation des modules ;
- Définir les modalités de travail, les étapes de production et le calendrier de réalisation.

2. Phase de conception des contenus digitaux (livrables : version de travail des modules numérisés ; supports numériques associés ; éléments nécessaires à leur utilisation pédagogique)

- Transformer les modules existants en contenus numériques ;
- Structurer les séquences et les activités ;
- Adapter les textes, supports visuels et activités au format numérique ;
- Proposer les éléments interactifs pertinents ;

- Assurer la cohérence entre les différents niveaux d'enseignement ;
- Intégrer les études de cas, situations pratiques, exercices et évaluations prévus dans les modules ;
- Veiller à la cohérence des contenus relatifs à la migration irrégulière et à la traite des êtres humains.

3. Phase de Test et validation (livrables : fichiers sources des contenus numérisés et versions finales des modules numérisés)

- Présenter les versions de travail au comité technique ;
- Recueillir les observations des parties prenantes concernées ;
- Organiser, lorsque cela est nécessaire, des tests auprès d'utilisateurs représentatifs ;
- Identifier les difficultés de compréhension ou d'utilisation ;
- Intégrer les observations et recommandations validées.

Cette phase devra permettre de tester les contenus, de les ajuster et de documenter les améliorations nécessaires avant leur utilisation à plus grande échelle, conformément à l'approche pilote prévue dans le TDR de référence.

4. Phase finalisation et remise des fichiers (livrables : documentation synthétique d'utilisation et d'actualisation)

- Finaliser l'ensemble des modules numérisés ;
- Procéder aux contrôles de qualité ;
- Remettre les versions finales validées ;
- Remettre les fichiers sources permettant les éventuelles mises à jour ultérieures ;
- Fournir une documentation synthétique sur l'organisation et l'utilisation des contenus numérisés.

Les formats définitifs des livrables seront précisés et validés avec l'équipe projet AMIS au démarrage de la mission, en fonction des supports existants et des modalités de diffusion retenues.

EXIGENCES DE QUALITE

Le prestataire devra garantir :

- La qualité rédactionnelle et visuelle des contenus ;
- La cohérence entre les différents modules ;
- La fidélité aux contenus pédagogiques validés ;
- La clarté des informations présentées ;
- L'adaptation des contenus aux niveaux d'enseignement ciblés ;
- La cohérence entre les contenus numériques et les guides pédagogiques destinés aux enseignants ;
- La qualité et la pertinence des éléments interactifs proposés ;
- L'absence d'erreurs dans les textes, visuels, exercices et évaluations ;
- La prise en compte des observations formulées lors des phases de test et de validation.

RESPONSABILITES

Le prestataire sera responsable de :

- La proposition de la méthodologie de numérisation ;
- L'analyse des supports fournis ;
- La conception et la production des contenus numériques ;
- L'adaptation des contenus au format numérique ;
- La réalisation des tests nécessaires ;
- L'intégration des observations validées ;
- Le contrôle qualité ;
- La livraison des versions finales et des fichiers sources.

L'équipe projet AMIS et les autorités nationales concernées (comité technique) seront responsables de :

- La mise à disposition des modules et documents nécessaires ;
- La validation des orientations proposées ;
- La validation des contenus numérisés ;
- La coordination avec les parties prenantes concernées ;
- La validation finale des livrables.

PROFIL RECHERCHÉ

Le prestataire recherché devra être une structure disposant d'une expérience avérée dans la conception et la production de contenus pédagogiques digitaux et de bibliothèques en ligne.

Il devra notamment justifier :

- D'une expérience dans la numérisation ou la digitalisation de contenus de formation ;
- D'une expérience en ingénierie pédagogique ;
- D'une capacité à adapter des contenus à différents niveaux d'apprentissage ;
- D'une expérience dans la production de supports pédagogiques numériques ;
- D'une bonne compréhension des thématiques liées à la migration et/ou à la traite des êtres humains ;
- D'une connaissance du contexte guinéen ou d'expériences pertinentes comparables ;
- D'une capacité à intégrer les approches genre, droits humains et sensible aux conflits.

COMPOSITION DE L'EQUIPE

Le prestataire devra mobiliser une équipe disposant des compétences nécessaires à la réalisation de la mission.

L'équipe devra notamment comprendre, au minimum :

- Un expert en ingénierie pédagogique ;
- Un spécialiste de la production ou de la digitalisation de contenus pédagogiques ;
- Un spécialiste des questions migratoires et/ou de la traite des êtres humains ;
- Un expert en éducation ou en sciences sociales.

Selon les besoins de la mission, le prestataire pourra mobiliser d'autres compétences nécessaires à la qualité de la production.

DUREE ET ORGANISATION DE LA MISSION

La durée exacte de la prestation est de 45 H/J sur une période de six mois mais qui reste flexible suivant les contraintes du terrain. Le prestataire devra proposer un chronogramme détaillé faisant apparaître :

- Les différentes phases de la mission ;
- Les principales activités ;
- Les livrables associés ;
- Les temps consacrés aux échanges et validations ;
- Les phases de test et de finalisation.

La mission sera conduite en étroite collaboration avec la partie nationale, l'équipe du CIRD et celle du projet AMIS regroupées dans un comité technique.

LIVRABLES ATTENDUS

Phases de la mission	Livrables
Phase d'analyse et de cadrage	- Rapport méthodologique de cadrage
Phase de conception	- version de travail des modules numérisés ; - supports numériques associés ; - éléments nécessaires à leur utilisation pédagogique

Phase de test et validation	- fichiers sources des contenus numérisés ; - versions finales des modules et documents numérisés
Phase de finalisation et remise des fichiers	- documentation synthétique d'utilisation et d'actualisation

PROPRIÉTÉ ET UTILISATION DES LIVRABLES

Les modalités de propriété, d'utilisation et de remise des fichiers sources des contenus produits seront précisées dans le contrat.

Le prestataire devra remettre l'ensemble des éléments nécessaires à l'utilisation et à l'actualisation ultérieure des contenus numérisés.

SUPERVISION ET COORDINATION

La prestation sera supervisée par le comité technique basé à Conakry, en coordination avec les équipes concernées d'Expertise France Siege. Le prestataire travaillera également avec le CIRD en lien avec les parties prenantes institutionnelles concernées par les contenus et leur intégration dans le système éducatif.

Des réunions de cadrage, de suivi et de validation pourront être organisées tout au long de la mission.

Critères de sélection des candidatures

La sélection de l'entité prestataire se fera sur analyse de dossier sur la base des critères suivants :

Critères	Pondération
Compréhension de la mission et qualité de l'approche méthodologique proposée	25
Expertise et références du prestataire dans la digitalisation de contenus pédagogiques (au moins trois (03) certificat de bonne fin d'exécution)	20
Qualifications et expérience de l'équipe proposée	20
Qualité de l'approche pédagogique et prise en compte des publics cibles	10
Prise en compte des dimensions transversales	5
Offre financière (HT)	20
Total	100

MODALITÉS DE CANDIDATURE

Les structures intéressées devront soumettre un dossier comprenant :

Une offre technique

L'offre technique devra notamment présenter :

- Une compréhension du cahier des charges ;
- L'approche méthodologique proposée ;
- La démarche de digitalisation envisagée ;
- Les modalités d'adaptation des contenus aux différents publics cibles ;
- Les modalités de test et de validation ;
- Un chronogramme détaillé ;
- Les références pertinentes du prestataire ;
- Les CV des membres de l'équipe proposée.

Une offre financière

L'offre financière devra présenter de manière détaillée :

- Les coûts liés aux différentes étapes de la prestation ;
- Les coûts liés à la production des contenus numériques ;

- Les éventuels coûts liés aux tests et à la finalisation ;
- Le montant total de la prestation (en euro et hors taxes).

Les candidatures doivent être envoyées au plus tard le 31 octobre 2026 à 17h (heure locale) via l'adresse marches.camgui@expertisefrance.fr;

NB : Veuillez noter que seule la structure retenue sera contactée.